

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Ministère de l'éducation
nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche*

*Ministère des affaires sociales et
de la santé*

Centre national de gestion

Arrêté du 28 OCT. 2016

**fixant les listes des candidats à la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des
personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires
(Disciplines pharmaceutiques)
(scrutin du 15 novembre 2016)**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
la ministre des affaires sociales et de la santé et la directrice générale du Centre national de
gestion,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels
enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles
22-1 et 23 ;

Vu l'arrêté relatif aux élections de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des
personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires (disciplines
pharmaceutiques),

Arrêtent :

Article 1^{er}

Pour le scrutin du 15 novembre 2016, les listes des candidats sont arrêtées ainsi qu'il suit :

- 1) Candidats au titre du collège des professeurs des universités-praticiens hospitaliers des
disciplines pharmaceutiques :

M. Philippe ARNAUD	CH&U de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)
Mme Sylvie CRAUSTE-MANCIET	CH&U de Bordeaux (UFR de pharmacie de Bordeaux)
M. Gaël GRIMANDI	CH&U de Nantes (UFR de pharmacie de Nantes)
M. Pascal LE CORRE	CH&U de Rennes (UFR de pharmacie de Rennes)
M. Pascal RATHELOT	CH&U de Marseille (UFR de pharmacie de Marseille)
Mme Valérie SAUTOU	CH&U de Clermont-Ferrand (UFR de pharmacie de Clermont-Ferrand)

2) Candidats au titre du collège des maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des disciplines pharmaceutiques :

M. Johann CLOUET	CH&U de Nantes (UFR de pharmacie de Nantes)
M. Philippe FAGNONI	CH&U de Dijon (UFR de pharmacie de Dijon)
Mme Nathalie RIZZO-PADOIN	CH&U de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

3) Candidats au titre du collège des assistants hospitaliers universitaires des disciplines pharmaceutiques :

M. Philip CHENNELL	CH&U de Clermont-Ferrand (UFR de pharmacie de Clermont-Ferrand)
M. Jean-François HUON	CH&U de Nantes (UFR de pharmacie de Nantes)
M. Ian SOULAIROL	CH&U de Montpellier (UFR de pharmacie de Montpellier)

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>), sur le site du Centre national de gestion (<http://www.cng.sante.fr>) et sur le portail Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/etablissements.html>).

Article 3

La directrice générale des ressources humaines, la directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **28 OCT. 2016**

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

La chef de département des personnels
enseignants - chercheurs des
disciplines de santé
Maryline GENIEYS

La ministre des affaires sociales et de la santé

La chef de bureau
des ressources humaines hospitalières

Odile BRISQUET

La directrice générale du Centre national de
gestion

L'Adjoint au chef de Département
Département de Gestion des Praticiens Hospitaliers

Emmanuel RQUIER